

## L'ALGERIE ET LA MONDIALISATION

Mme. Meriem LACHACHI

Faculté des sciences économiques, de gestion  
Et des sciences commerciales  
Université de Tlemcen

### Résumé

*Plus que jamais, à l'ère de nouvelles technologies de l'information et de la communication, la mondialisation est une réalité tangible. De plus en plus, elle est perceptible à travers l'accélération de bouleversements tendant à l'unification et le rapprochement des frontières tant politiques que linguistiques en s'attaquant sans cesse aux barrières douanières et autres entraves...*

*Or quels que soient les griefs que l'on puisse formuler à l'encontre d'une globalisation tant appréhendée mais désormais irréversible, ne convient-il pas de s'y préparer activement et méthodiquement ? N'est-ce pas une chance exceptionnelle, une opportunité par excellence pour hâter le processus des réformes économiques, processus toujours marqué par tant de tergiversations et d'atermoiements, de surcroît aggravant sans cesse la fracture sociale ?*

*Par ailleurs, sur le plan strictement régional, n'est-ce pas non plus et davantage un atout inespéré pour réactiver l'unification du Maghreb, une unification bénéfique à plus d'un titre non seulement pour répondre à nombre d'attentes particulièrement sur le plan socio-culturel mais aussi pour revivifier bien des zones de paupérisation et d'exclusion, voire de banditisme le long de certaines frontières vouées désormais au transit de drogues et d'armes ? D'immigration clandestine, nationale et transnationale, de plus en plus pressante !*

*Enfin, plus que jamais n'est-ce pas non plus la seule issue possible pour maîtriser et revaloriser durablement une économie nationale très vite réduite à une mono-exportation dès les débuts des années 1970 ? Pour enrayer les effets dévastateurs de toute économie de rente, de surcroît soumise à un cours de brut marqué par de grandes fluctuations ? D'autant qu'il s'agit essentiellement d'une économie fondée sur des sources d'énergie non renouvelables !*

*Sur un autre plan, l'Algérie manque-t-elle de ressources ? De par sa situation géographique directement au contact de l'Union européenne, son premier partenaire commercial, de par sa grande diversité régionale en s'étendant de la Mer Méditerranée jusqu'au cœur du désert saharien, l'Algérie ne recèle-t-elle pas d'abondantes potentialités et nombres d'attraits naturels et vestiges archéologiques à valoriser et à même de créer d'innombrables emplois tant en amont qu'en aval du secteur directement concerné, le tourisme ? N'en t-il pas de même d'autres ressources et potentialités afin de mobiliser davantage la population active, celle précisément des tranches d'âge massivement réduites au sous-emploi et l'expatriation ?*

*C'est enfin afin d'élucider ces problèmes d'importance vitale que l'approche proposée s'articule autour de deux axes :*

- Une longue et hypothétique transition
- Une mondialisation passivement subite plutôt qu'activement recherchée

### I - UNE LONGUE ET HYPOTHETIQUE TRANSITION

Plus que jamais, la mondialisation est une réalité tangible. De plus en plus elle s'impose en entraînant l'éclatement des cadres nationaux de régulation. De prime à bord, c'est bien la revanche des marchés sur les Etats. Sans conteste, un phénomène radicalement nouveau mais lourd de conséquences quand ces derniers, soit les décideurs tant politiques qu'économiques, ne réagissent ni à temps ni en conséquence.

-Une si longue période d'incertitude et blocage préjudiciables

Devant réunir les conditions favorisant l'ouverture de l'économie nationale, la transition se poursuit toujours alors qu'elle remonte aux débuts des années 1980, consécutivement à la mise en œuvre de la politique dite de **restructuration des entreprises publiques**, ces dernières étant accusées alors de gigantisme, voire à l'origine de l'aggravation de nombreux problèmes de gestion du personnel et des moyens matériels. Elles sont donc éclatées en plusieurs unités avec souvent dispersion des sièges sociaux à travers les principales villes industrielles en s'accompagnant notamment de la séparation des fonctions production et distribution (1).

En fait, la restructuration proclamée ne s'est pas attaquée **aux carences réelles**. Rapidement, elle a engendré des problèmes nouveaux, la déstabilisation des collectifs de travailleurs et la dilapidation d'une partie notable des savoir-faire ouvriers, du capital d'expérience et de gestion accumulés dans les anciennes sociétés nationales. Indépendamment aussi de la démotivation patente des cadres comme de l'ensemble des personnels, parallèlement à l'alourdissement par suite de l'accroissement continu des structures se répercutant négativement sur la trésorerie.

En définitive, l'entreprise a été « la restructuration déstabilisatrice » (Bénissad, 1994 :30). D'autant qu'elle s'est soldée par le ralentissement, voire l'arrêt brutal de création d'unités en aval des premiers complexes réalisés antérieurement. Indubitablement, **une désindustrialisation manifeste à un tournant crucial** : celui de l'émergence d'une nouvelle Algérie, d'une Algérie juvénile, celle de l'arrivée massive aux marchés du travail comme du mariage et des loisirs ( Dj Sari 2002 :57-65) des jeunes issus en grand nombre de l'indépendance ( baby-boom de l'après-guerre).

D'autant aussi que cette émergence en remontant aux débuts de la décennie 1980 va par ses effets et conséquences se poursuivre dans un contexte aggravé par le contre-choc pétrolier de 1986 et ses séquelles durables ...

Quoiqu'il en soit, comme le souligne bien Yasmine Boudjenah (2002 :12) :

« Si des ajustements étaient nécessaires dans le fonctionnement de nombre d'entreprises publiques, la restructuration ne s'est pas attaquée aux carences réelles. Elle a au contraire provoqué une multiplication de problèmes nouveaux. »

On ne soulignera jamais assez **la démotivation patente des cadres et personnels** à différents niveaux. Il en va de même de la rupture de synergies existantes ou potentielles quant à la multiplication des structures qui s'est accompagnée par la construction de nouveaux sièges, elle a inévitablement affecté la trésorerie.

En conséquence, loin d'atteindre l'objectif escompté, la restructuration a gravement pénalisé l'économie nationale en ne tardant pas à se solder par un coût social élevé, de surcroît péniblement supporté

par les masses populaires et les classes moyennes dès le milieu de la décennie écoulée consécutivement à l'application draconienne du PAS (programme d'ajustement structural).

- Une privatisation qui se cherche toujours si difficilement

L'un des principaux objectifs inavoués de la mise en œuvre de la politique de restructuration figure bel et bien **la privatisation** mais, en fait, une terminologie difficile à faire admettre en raison de sa connotation par suite de la persistance d'une culture inhérente à l'option socialiste tant magnifiée par le discours politique d'alors ...mais la même culture ne persiste-elle pas toujours en dépit du changement radical du contexte sur le double plan national et international ?

Quoiqu'il en soit si dans l'immédiat le discours politique l'a évité soigneusement, nombre de faits interpellent toujours l'observateur avisé. Certes, peu à peu le concept a fini par s'imposer afin de mieux sensibiliser les milieux directement concernés, notamment à la faveur du lancement des réformes en 1987-1988, soit dans l'après immédiat du contre-choc pétrolier (1986) et ses répercussions profondes en se soldant par l'inexorable application du PAS au milieu des années 1990, soit **au paroxysme de la décennie noire**...

Or si la privatisation s'est imposée dans un tel contexte, allait-elle pour autant se traduire dans les faits et aussitôt ? Dans l'immédiat, l'on a observé brutalement des licenciements massifs des effectifs du secteur public alors que les collectifs de travailleurs encore en activité appréhendent toujours anxieusement des lendemains impitoyables !

Telle est bien la situation d'ensemble qui a prévalu et qui persiste toujours en aggravant sans cesse **la fracture sociale** même si les principaux objectifs du PAS ont été atteints rapidement sur les plans macro-économique et financier (2), de surcroît suivis depuis 1999 par **une aisance financière soutenue** mais résultant essentiellement de l'amélioration du cours du brut. Sans conteste, une aisance financière se poursuivant sans effets sur la plan socio-économique. D'autant que le processus de privatisation ne s'est toujours pas matérialisé concrètement alors que l'ouverture des entreprises du secteur public aurait pu créer une véritable synergie avec le secteur privé.

Dans de telles conditions, les causes sont à rechercher avant tout sur le double plan politique et économique. S'agissant de ce dernier, le principal enseignement n'a pas été retenu, celui marquant profondément et étroitement toute l'évolution économique dès les débuts des années 1970.

En effet, c'est depuis ce tournant que l'économie nationale s'est réduite pratiquement à une **mono-exportation** ; les hydrocarbures représentant à eux seuls 95% de la valeur des exportations, voire plus. Exigeant plus que jamais de lourds investissements, du reste assurés exclusivement par des emprunts extérieurs fort onéreux et non sans de graves risques sur les précaires équilibres financiers (3), **la valorisation du secteur énergétique se poursuit au dépend de celle d'autres ressources**. Plus que jamais elle se poursuit au dépend de toute diversification à même d'agir positivement sur les distorsions régionales parallèlement à l'inactivité endémique des primo-demandeurs d'emploi...

Telles sont bien les conséquences résultant de l'immobilisme et blocage divers observés durant toute cette longue période et qui ne sont pas étrangers au maintien de **la rente pétrolière**, au demeurant un phénomène dénoncé sans cesse par les observateurs. Un leitmotiv continuellement rappelé par la presse nationale :

« Le principe même des privatisations est connu pour être le centre d'enjeux de redistribution de la rente et de restructuration pour les acteurs politiques » (EL WATAN, 19 / 02 / 2003, p2).

En conséquence, force est d'admettre que la privatisation demeure toujours à l'état de gestation en confortant continuellement les entreprises publiques à d'innombrables problèmes et en stérilisant de précieuses ressources avec **aggravation croissante des inégalités sociales**. Comment en serait-il autrement avec la résurgence paradoxale de tutelles sur les entreprises publiques d'une part, et la prolifération effrénée de l'informel allant à l'encontre de la production locale, d'autre part ? D'autant que le manque de transparence est patent et que le pluralisme institutionnalisé en 1989 ne parvient pas à obtenir droit de cité face à un mouvement associatif peu développé...

## II – UNE MONDIALISATION PASSIVEMENT SUBITE QU'ACTIVEMENT RECHERCHEE

Etant partout à l'œuvre en donnant lieu de plus en plus à une « cyber-géographie mondiale », toute mondialisation subite passivement se solde inexorablement non seulement par l'aggravation sans cesse de distorsions régionales si caractéristiques des pays du sud, mais aussi et de plus en plus par **une double fracture, sociale et numérique**.

- La logique de toute mondialisation subite passivement.

Plus que jamais, incertitude, tergiversation et atermoiements ont été lourdement pénalisantes en se soldant par des phénomènes et conséquences divers perceptibles à travers aussi bien l'évolution socio-économique que celle de l'espace.

C'est ainsi que la longue période transitoire s'est poursuivie aux dépens de toute stratégies à même d'asseoir confortablement l'économie nationale dans la perspective d'un aménagement du territoire devant influencer durablement tant de distorsions dont le redoutable phénomène de **littoralisation**, celui d'une forte concentration à la fois de la population et de l'urbanisation le long du littoral (tableau1) face à de vastes régions demeurant toujours sous-peuplées, du reste, ne manquant ni de ressources ni de potentialités diverses.

1 – Répartition de la population suivant les principales zones géographiques (= Millions d'habitants)

	superficie		population	population	population	population	densité	densité
	Km2	%	1977	1977	1998	1998	1977	1998
littoral	45000	1,9	6,748	39,8	11,000	37,8	168,7	245
Tell Steppes	255000	10,7	9,000	53,2	15,300	52,6	36,7	60
Nord (1)	300 000	12,6	15,748	93	26,300	90,3	55,2	88
Sud	2080000	87,4	1,200	7	2,800	9,7	0,6	1,35
<b>Total</b>	<b>2381741</b>	<b>100</b>	<b>16,948</b>	<b>100</b>	<b>29,101</b>	<b>100</b>	<b>7,1</b>	<b>12,22</b>

Source : Armature urbaine, Alger, ONS, 1988, p8 ; et 2000 n° 5

(1) du littoral à la limite nord de l'atlas saharien.

C'est ainsi que la seule frange littorale qui représente moins de 2% de la superficie totale fixe plus de tiers de la population totale soit 11 M h en 1998 contre 6,7 M h en 1977 avec une densité passant durant la même période de 168 à 245 h/km2. Or même si durant la même période le sud a plus que doublé ses effectifs en passant de 1,200 à 2,800 M h il ne représente que 9,6% seulement en 1998...

Non moins paradoxal et lourd de conséquence est le contraste flagrant entre le dynamisme d'une « Algérie utile » et la léthargie du reste du pays, entre

**l'hyperactivité des champs pétroliers du Sud et la somnolence du Nord** concentrant à lui -seul 90 % de la population totale en 1998 sur 12, 6 % de la superficie constituées d'exiguës terres gravement soumises aux processus d'érosion.

Par ailleurs, contrairement à l'évolution des entreprises industrielles relevant du secteur public, l'ouverture du secteur d'énergie s'est poursuivie et se poursuit toujours sans heurt ni blocages. Quant au débat en cours relatif à la privatisation de la Sonatrach, précisément l'instrument à l'origine même du processus général de restructuration de

L'économie nationale, il doit donner lieu à un large débat en vue d'un large consensus (4) et non un retrait inopiné. Significatif à cet égard est le statut du P D G de cette firme qui n'est autre que le ministre de l'énergie et des mines de 1999 jusqu' au début 2004, contrairement à la tradition bien établie depuis la création de cette même société nationale (1964), l'ancêtre même de toutes ses consœurs, du reste toutes ayant été « déstructurées » (ci- dessus).

Quoiqu'il soit, l'expansion du secteur des hydrocarbures se poursuit activement, sans entrave, de surcroît en attirant et concentrant plus que jamais la quasi-totalité des investissements mobilisés durant ces dernières années. Bien plus, le mythique gisement gazier d ' Ain Salah (Tidikelt) qui est demeuré inexploité depuis sa découverte remontant au milieu des années 1950 a fini par attirer les investisseurs (B P), alors que le gisement de Hassi Berkine récemment entré en production n'a pu se concrétiser rapidement que grâce à l'intervention effective des plus grandes compagnies pétrolières en association avec Sonatrach.

Or en dehors du développement de ce secteur hautement stratégique et dont les ressources sont activement recherchées tant par les marchés proches et lointains, l'ouverture des autres secteurs de l'économie nationale est demeurée négligeable. Présentement, elle n'a concerné que l'industrie pharmaceutique en raison avant tout des avantages offerts aussi bien par le marché national que par d'autres objectifs favorisant le marketing des multinationales directement impliquées sur le plan régional, voire continental.

Par ailleurs, ce sont les mêmes avantages qui rendent compte de l'implantation d'autres multinationales, à l'instar des géants américains de la boisson, Coca Cola et Pepsi Cola en parvenant à éliminer localement un grand nombre d'unités dans les grands centres urbains et les zones durement touchées par le sous-emploi.

En revanche, dans d'autres secteurs l'ouverture demeure exceptionnelle en ne concernant que certaines productions, tels l'hélium ou les détergents. Tout au plus, relève-t-on quelques ouvertures marginales de capital avec des filiations à répétition, passage obligé à la privatisation mais ne se concrétisant qu'exceptionnellement.

#### - Le cas des services

Il ne peut y avoir de fatalité comme le souligne le document relatif à l'accord d'association de l'Algérie avec l'Union européenne daté du 9 octobre 2002 :

« Eu égard aux énormes potentiels économiques de l'Algérie au regard de la situation sociale de la population qui se sont privées des bénéfices de la transition économique, et, en particulier, à la situation de détresse de sa jeunesse. »

Or si la population en a fait les frais et continue de subir de plein fouet toutes les retombées, la globalisation n'en est pas moins à l'oeuvre. D'une façon ou d'une autre, elle est présente quoique discrète mais sans commune mesure avec le secteur énergétique.

C'est ainsi que certains prestataires de service commencent à se manifester, à l'instar de l'implantation en cours d'un nombre croissant de banques représentant des multinationales, bien repérables par leurs logos et sigles lumineux multicolores scintillant nuit et jour. Ne pouvant élire domicile dans des quartiers spécialement aménagés à cet effet, à l'instar de ceux de métropoles cosmopolites, les succursales se sont contentées de résidences secondaires nouvellement édifiées, en privilégiant celles situées à Hydra (Alger), soit le quartier naguère réservé, parallèlement à d'autres sites disséminés dans les extensions en cours de la métropole algéroise.

Dans les mêmes conditions on relève d'autres représentations d'institutions multinationales : financières (assurances), industrielles (pharmaceutiques) et commerciales (constructions d'automobiles). ..

Sans conteste, c'est une nouvelle phase qui s'amorce et qui ne dénote pas moins de graves lacunes révélant dysfonctionnement et retards très pénalisants. S'agissant de la réforme bancaire, le processus s'annonce très long. S'il a été amorcé par la loi sur la monnaie et le crédit de 1990, la modernisation se recherche toujours. Au demeurant, mise à niveau et modernisation de nombreux services accusent toujours

des retards., compte tenu a la fois de la déstabilisation ayant marqué la décennie écoulée et le manque d'initiatives...

En rapport également avec la déstabilisation de cette décennie, la non - maîtrise de l'urbanisation est patent, partout et en particulier au niveau d'Alger en parallèle avec de si graves déficiences en matière d'équipement et d'infrastructures. Il en est ainsi de l'état des lieux des infrastructures routières, de ports et aéroports. Surprenantes à plus d'un titre sont les conditions d'implantation du nouveau siège de la Sonatrach.

Constitué d'un nouveau building. Massif et cossu regroupant les départements -clef, le nouveau siège s'élève dans un îlot. ...d 'habitat sis a Hydra, de surcroît d' accès très difficile, alors qu' il aurait du être relié directement à l' autoroute de l' aéroport international d ' Alger par des voies souterraines expresses ainsi que par des voies similaires devant le relier aux principaux axes reliant directement le centre urbain et principales administrations centrales (Sari Dj, 2002 : 467-472).

Ce sont pratiquement les mêmes observations qui s'appliquent au nouveau siège du ministère des finances, lui aussi implanté dans les mêmes parages, alors que d'autres institutions nationales tant sollicitées par les représentations internationales sont très disséminées a travers le tissu de la métropole algéroise. Partout, la circulation à travers les tissus hérités est des plus paralysante. D'autant qu'aucun aménagement d'horaire de travail n'est intervenu durant les quarante dernières années. Bien plus, rarissimes sont les organismes ayant institué le travail continu avec des horaires bien adaptés aux exigences de l'heure. N' en est -il pas ainsi de ces chantiers perdurant en entravant et perturbant sans cesse la circulation à l' instar du carrefour Chevalley ...alors que l'auto- pont l' enjambant remontant au début des années 1970 n'a été réalise que provisoirement ?

Plus que jamais, l'urbanisation telle qu'elle se poursuipe au niveau de la capitale et le reste du réseau urbain pénalise gravement l'ensemble de l'activité socio-économique et culturelle non sans effets pervers sur l'environnement en particulier !

## Conclusion

Ainsi telle qu'elle a été amorcée, la transition économique est symptomatique a plus d'un titre en se heurtant a de nombreux blocages entravant sans cesse l'activité socio-économique générale et en aggravant sans cesse les distorsions régionales.

Incontestablement, pareille transition va à l' encontre de toute ouverture de l'économie nationale à l'ère d'une mondialisation désormais incontournable.

En tout état de cause une mondialisation qui ne doit pas être subite passivement mais une mondialisation à rechercher activement. Sans relâche ! Méthodiquement !

Dans de telles conditions, il s'agit bel et bien de « (...) cette tendance irréversible de la modernité inscrite dans le développement technologique ou l 'universalisme démocratique (alors) que d'autres

soulignent son caractère éminemment stratégique et donc contingent historiquement », (Bruno Theret, 2002: 3).

Assurément, une étape cruciale à franchir impérativement dans les plus brefs délais. Sans tergiversation en s'engageant résolument dans la voie la plus sûre, la plus directe. N'est-ce pas avant tout celle d'une **bonne gouvernance** ? Sans la participation effective des forces sociales et politiques, des forces tant marginalisées et contraintes de s'expatrier durant les deux décennies écoulées ?

#### Notes

(1) « La privatisation constituera un instrument clef pour réaliser les objectifs de la restructuration des entreprises publiques (...). (Elle) ne se fera pas sans coûts. Quoique les licenciements et la fermeture de certaines usines soient inévitables, il existe des mesures de protection sociale qui peuvent être prises pour amortir le choc et redéployer les sureffectifs. » *Le Matin* 16 novembre 1994.

(2) « Au total la dette n'explique sans doute pas tout, mais elle explique assez. Son enchaînement vicieux à la libéralisation permet de comprendre l'essentiel du processus de déstructuration qui a conduit ce pays au bord de l'abîme », conclut G De Bernis (2002 : 58)

(3) En plus du desserrement de l'état du service de la dette en demeurant proche des 20 % de la valeur des exportations. Quant au stock de la dette proprement dite, il est passé de 33 à 22,5 milliards \$ de 1999 à la fin décembre 2002. Avec le redressement ininterrompu de l'euro, il s'est accru au cours des neuf premiers mois de 2004 de 700 millions \$, portant ainsi l'encours à 23,2 milliards \$, une bonne partie des importations continuant de privilégier avant tout la zone euro...

(4) Pour plus de détails voir *Med Energie*, n° 6, janvier 2003 consacré au projet de loi sur les hydrocarbures : l'incontournable nécessité d'un consensus » ainsi que les avis exprimés par l'ADEM (Association Nationale de Développement de l'Economie de la Région de la Marche (El Watan des 18 mars et 14 et 15 mai 2003).

## Références bibliographiques

- Adda J (2002) : *La mondialisation de l'économie, problèmes*, Paris, La Découverte, 126p.
- De Bernis G (2002) : Algérie 2002, Comment en est-on arrivé là ? Quelques remarques. Informations et Documents, le Développement en question, Grenoble, Institut Mendes- France, juillet, no 120, p 54-58
- Boudjenah Y (2001) : Le secteur industriel et la restructuration des entreprises publiques en Algérie (1980-2000) : le rôle de l'Etat en question. Thèse pour le doctorat d'Etat de l'université Paris VII, Denis Diderot ( UFR GHSS) en Dynamique comparée des sociétés en développement, Paris, 2 vol, 546p.
- Boudjenah Y (2002) : Déstructuration et désengagement de l'Etat dans le secteur industriel, *Les Cahiers du GREMANO*, Paris VII, p 7-24.
- Djenane A (2002) : Rétablissement des équilibres macro- économiques et perspectives, *Les Cahiers du GREMANO*, Paris VII, p 25-30. .
- Conseil National Economique et Social (2002) : Rapport sur la conjoncture économique et sociale, Alger, CNES, 135p.
- Dutheil A (2004) : Mondialisation ne rime pas toujours avec destruction, *Le Monde*, 16 novembre, p 20.
- Krugman P R (1996) : La mondialisation n'est pas coupable, Vertus et limites du libre échange, Alger, ed. Casbah, 214p.
- Lamiri A (1999) : Crise de l'économie algérienne, causes, mécanismes et perspectives de redressement, Alger, La Presse d'Alger, 316p.
- Lenain P (2002) : *Le F M I*, Paris, La découverte, 122p.
- Sari Dj (2001) : La crise algérienne économique et sociale, diagnostic et perspectives, éléments de stratégie. Paris, Publisud, 134p.
- Sari Dj (2002) : Alger et la mondialisation, Acte du Colloque international: Alger lumières sur la ville t II, p 467-472.
- Theret B (2002) : Mondialisation, souveraineté et fédéralisme, Quelques réflexions a partir du Canada et de l'Union européenne, Correspondance, Tunis, IRMC, 72, sept- oct, p 7 -12.